CGO GESTION CONSTRUCTION

Là où la qualité devient une signature

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

LOI 25 | QUÉBEC

Chez **CGO Gestion Construction**, la confidentialité et la protection de vos renseignements personnels sont une priorité.

Conformément aux principes de la Loi 25 du Québec, les renseignements recueillis par nos formulaires (nom, coordonnées et informations relatives à votre projet) sont utilisés afin de répondre à vos demandes, préparer vos soumissions et assurer le suivi de nos services.

Nous nous engageons à prendre les mesures nécessaires pour protéger vos renseignements personnels et à respecter vos droits en matière de confidentialité.

Questions ou exercice de vos droits

Pour toute question concernant vos renseignements personnels ou pour exercer vos droits, communiquez avec nous à **info@cgoconstruction.ca**.